

PROGRAMME DE FORMATION

La loi PACTE

22 mars 2019

Le monde de la retraite et de l'épargne va connaître au cours des prochains mois un bouleversement significatif par l'arrivée de 3 grandes réformes.

Cette formation vise à exposer et à illustrer par l'exemple les principales mesures liées à la Loi PACTE, mais aussi mesurer l'incidence de la fusion des régimes complémentaires AGIRC/ARRCO prévue au 1^{er} janvier 2019 sur les liquidations des futures retraites complémentaires.

Un expert de la protection sociale vous livre les clefs permettant d'apporter l'éclairage suffisant pour accompagner vos clients dirigeants dans l'élaboration d'une véritable stratégie de complément de revenu en phase de constitution d'une part et restitution des droits acquis d'autre part.

Dates et Lieux	Le 22 mars 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances de base de la protection sociale ▪ Connaissances de base en fiscalité des contrats retraite de d'épargne salariale, ▪ Connaissances des différents véhicules de placement permettant la constitution de complément de revenus ▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial.
-----------	---



Intervenant

PHILIPPE PATINIER
Intervenant FIDROIT

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la Loi PACTE pour vos clients
- Etre à même d'éclairer et de conseiller vos clients sur le choix des différents véhicules de placement en prenant en compte les conséquences fiscales et sociales
- Intégrer les besoins de revenus en fonction des cycles de vie de vos clients pour les accompagner dans le choix entre sortie en capital et sortie en rente.

Contenu pédagogique

Introduction : La Loi PACTE va-t-elle rebattre les cartes des stratégies de complément de revenus pour vos clients ?

Introduction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vieillesse de la population...quelles conséquences patrimoniales ? ▪ Les 2 grandes problématiques dans les prochaines années ▪ Les enjeux demain... ▪ Quand et comment s'y préparer ▪ Conclusion
La loi PACTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif et enjeux de la Loi PACTE ▪ Quel timing ? ▪ L'épargne retraite aujourd'hui ▪ Rappel des différents régimes actuels sur le plan des caractéristiques ▪ Rappel des différents régimes actuels sur le plan Fiscal et social ▪ Les encours par produits ▪ Les différentes propositions de la Loi PACTE <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur les contrats d'Epargne retraite ▶ Sur l'Epargne salariale ▪ Vue d'ensemble avant et après la loi Pacte ▪ Ce qu'il va falloir suivre... ▪ Questions/réponses ▪ Quelques exemples chiffrés pour mieux comprendre <ul style="list-style-type: none"> ▶ Epargne salariale : un trésor à(re)découvrir ▶ Optimisez l'abondement sur le PEE/PERCO ▶ Comparaison Assurance vie et Madelin ▶ Augmentation de salaire VS cotisation Retraite Art 83 !!! ▶ Le PERCO : placement à plus de 800 % !!! qui dit mieux ...
Fusion AGIRC /ARRCO	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelques chiffres ▪ Ce qui a changé au 1^{er} Janvier 2019 <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le compte unique de points ▶ Le nouveau système de Bonus/Malus ▶ Harmonisation du taux de la pension de réversion ▪ Quels seront les impacts pour vos clients ▪ Quelles seront les stratégies gagnantes à mettre en place ? <ul style="list-style-type: none"> ▶ La retraite progressive ▶ Le cumul emploi retraite ▪ Faut-il subir la minoration ou attendre et prendre la majoration ? ▪ Est-il plus intéressant de partir avec un trimestre de moins ou avec le taux plein ? ▪ Faut-il opter pour le Cumul emploi retraite ou bénéficier de la surcote et du Bonus ?

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr